



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n^o 13

(1999, chapitre 4)

Loi n^o 4 sur les crédits, 1998-1999

Présenté le 30 mars 1999

Principe adopté le 30 mars 1999

Adopté le 30 mars 1999

Sanctionné le 30 mars 1999

**Éditeur officiel du Québec
1999**

NOTE EXPLICATIVE

Ce projet de loi a pour objet d'autoriser le gouvernement à payer sur le fonds consolidé du revenu une somme de 2 085 872 200,00 \$ représentant les crédits supplémentaires n^o 1 1998-1999 à voter pour chacun des programmes énumérés en annexe.

Projet de loi n^o 13

LOI N^o 4 SUR LES CRÉDITS, 1998-1999

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le gouvernement est autorisé à prendre sur le fonds consolidé du revenu une somme maximale de 2 085 872 200,00 \$ pour le paiement des crédits supplémentaires de dépenses du Québec présentés à l'Assemblée nationale pour l'année financière 1998-1999, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu, soit le montant des crédits à voter pour chacun des différents programmes énumérés à l'annexe de la présente loi.
2. La présente loi entre en vigueur le 30 mars 1999.

ANNEXE

CONSEIL DU TRÉSOR, ADMINISTRATION
ET FONCTION PUBLIQUE
PROGRAMME 5

Fonds de suppléance	56 000 000,00
	<hr/>
	56 000 000,00

CULTURE ET COMMUNICATIONS
PROGRAMME 1

Gestion interne et soutien	550 000,00
----------------------------	------------

PROGRAMME 2

Aide à la culture et aux communications	44 145 800,00
---	---------------

PROGRAMME 4

Organismes et sociétés d'État	26 435 700,00
	<hr/>
	71 131 500,00

ÉDUCATION

PROGRAMME 3

Aide financière aux études	147 200 000,00
----------------------------	----------------

PROGRAMME 4

Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	30 400 000,00
---	---------------

PROGRAMME 5

Enseignement supérieur	177 000 000,00
	<hr/>
	354 600 000,00

ENVIRONNEMENT ET FAUNE

PROGRAMME 2

Opérations de protection de l'environnement et du patrimoine faunique et naturel	16 246 600,00
--	---------------

PROGRAMME 3

Gestion interne et soutien	382 900,00
	<hr/>
	16 629 500,00

FAMILLE ET ENFANCE

PROGRAMME 1

Services à l'enfance et à la famille	25 000 000,00
--------------------------------------	---------------

PROGRAMME 2

Prestations familiales	23 672 700,00
------------------------	---------------

48 672 700,00

FINANCES

PROGRAMME 8

Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi	44 000 000,00
--	---------------

PROGRAMME 9

Provision pour « Percevoir tous les revenus dus au gouvernement »	6 000 000,00
--	--------------

50 000 000,00

INDUSTRIE ET COMMERCE

PROGRAMME 1

Soutien technique aux secteurs manufacturiers et commerciaux, au développement de la science, de la technologie et du commerce extérieur	4 600 000,00
--	--------------

PROGRAMME 2

Soutien financier aux secteurs manufacturiers et commerciaux, au développement de la science, de la technologie et du commerce extérieur	65 200 000,00
--	---------------

PROGRAMME 3

Soutien aux sociétés et organismes d'État	15 000 000,00
	<hr/>
	84 800 000,00

RECHERCHE, SCIENCE ET
TECHNOLOGIE

PROGRAMME 1

Soutien financier au développement de la recherche, de la science et de la technologie	100 000 000,00
	<hr/>
	100 000 000,00

RELATIONS AVEC LES CITOYENS
ET IMMIGRATION

PROGRAMME 1

Relations civiques et relations avec les citoyens	13 000 000,00
	<hr/>
	13 000 000,00

RESSOURCES NATURELLES

PROGRAMME 1

Connaissance et gestion du territoire	1 000 000,00
---------------------------------------	--------------

PROGRAMME 2

Connaissance et gestion du patrimoine forestier	7 500 000,00
--	--------------

PROGRAMME 4

Gestion et développement de la ressource minérale	10 000 000,00
--	---------------

PROGRAMME 6

Développement énergétique	9 500 000,00
	<hr/>
	28 000 000,00

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

PROGRAMME 1

Fonctions nationales	9 200 000,00
----------------------	--------------

PROGRAMME 2

Fonctions régionales	1 110 000 000,00
----------------------	------------------

	<u>1 119 200 000,00</u>
--	-------------------------

SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROGRAMME 1

Gestion interne et encadrement des activités reliées à l'alcool, aux courses et aux jeux	9 813 900,00
--	--------------

PROGRAMME 2

Sûreté du Québec	13 772 600,00
------------------	---------------

PROGRAMME 3

Garde des détenus et réinsertion sociale des délinquants	4 748 900,00
---	--------------

PROGRAMME 4

Sécurité et prévention	8 453 100,00
	<hr/>
	36 788 500,00

TOURISME

PROGRAMME 1

Promotion et développement du tourisme	18 250 000,00
	<hr/>
	18 250 000,00

TRANSPORTS

PROGRAMME 1

Infrastructures de transport	61 100 000,00
------------------------------	---------------

PROGRAMME 2

Systèmes de transport	27 700 000,00
-----------------------	---------------

	88 800 000,00
--	---------------

	2 085 872 200,00
--	------------------